

Communiqué de presse Le 21 juillet 2020

La Métropole Européenne de Lille prolonge de six mois la date de validité de la C'ART



Alors que les musées métropolitains rouvrent progressivement leurs portes après une période de fermeture contrainte du fait de la crise sanitaire, la Métropole Européenne de Lille (MEL) prolonge de six mois la durée d'utilisation de la C'ART, le pass musées de la métropole. Un délai de six mois supplémentaires pour retirer sa C'ART et l'utiliser dans l'un des 14 musées partenaires du territoire.

« Cette période de crise sanitaire nous confirme une fois de plus le rôle essentiel de la culture qui permet de voyager, d'apprendre et de s'épanouir sans avoir parfois à partir bien loin. C'est pourquoi la Métropole Européenne de Lille a fait le choix de prolonger gratuitement la durée de validité de la C'ART. Une excellente occasion de découvrir les richesses des très nombreux musées du territoire et les expositions en cours et à venir à la rentrée, notamment dans le cadre de Lille 2020, Capitale mondiale du design. » déclare Michel Delepaul, Vice-président en charge de la Culture et du Tourisme à la Métropole Européenne de Lille.

Dans le cadre de son Plan de relance dévoilé en juin, la MEL met en place plusieurs mesures de soutien à destination des acteurs culturels et **prolonge notamment de six mois la date de validité de la C'ART :**

- La contremarque, à échanger dans l'un des musées partenaires¹ contre la C'ART (support / carte plastifiée et nominative), reste valable six mois supplémentaires. Les contremarques arrivant à expiration entre le 15 mars et le 19 juin 2020 ne sont donc pas perdues. Par exemple, un bon d'échange auparavant valable jusqu'au 22 mars 2020, reste utilisable jusqu'au 22 septembre 2020.
- La C'ART est utilisable six mois de plus (prolongation automatique sans démarche supplémentaire). Offre valable pour toutes les C'ART déjà activées en date du 19/06/2020, celles achetées à compter du 20/06/2020 conservent une durée d'un an.
- Le délai d'activation de la C'ART (en cas de carte/ C'ART retirée mais pas encore utilisée dans un musée lors d'une première visite) est prolongé de six mois pour les cartes/C'ART dont le délai d'activation est arrivé à échéance entre le 15/03/2020 et le 19/06/2020. Attention : les cartes toujours inactivées mais encore valables à ce jour ne bénéficient pas de cette prolongation.

Enfin, il reste possible pour les détenteurs d'une C'ART dont la durée est exceptionnellement prolongée, de renouveler leur abonnement à tarif réduit. Cela peut se faire dans les 8 semaines qui précèdent la nouvelle date de fin de validité de la C'ART. Achat / Renouvellement en billetterie de l'un des musées vendeurs ou en ligne dans l'espace « Mon compte ».

¹ Contremarque à échanger au Palais des Beaux-Arts de Lille, le LaM à Villeneuve d'Ascq, La Piscine et la Manufacture à Roubaix ou le MUba à Tourcoing.

Pour vérifier la date de validité de sa C'ART il suffit de s'adresser à un agent de billetterie lors de sa venue dans un musée ou de consulter son compte utilisateur sur le site de la C'ART.



Pour toute autre question relative à cette prolongation, rendez-vous sur le site de la C'ART dans la rubrique « Questions fréquentes ».

Une C'ART à utiliser dans 14 musées de la MEL

Le pass musées de la MEL permet d'accéder pendant un an en illimité (à compter de sa date d'activation) aux collections permanentes et aux expositions temporaires de 14 musées du territoire :

- La Villa Cavrois (Croix)
- Le Musée de la Bataille de Fromelles (Fromelles)
- Le Palais des Beaux Arts (Lille)
- Le Musée d'histoire naturelle (Lille)
- Le Musée de l'Hospice Comtesse (Lille)
- lille3000 (Lille)
- La Piscine (Roubaix)

- La Manufacture (Roubaix)
- La Condition Publique (Roubaix)
- Le MUba Eugène Leroy (Tourcoing)
- Le Fresnoy (Tourcoing)
- L'Institut du monde arabe-Tourcoing (Tourcoing)
- Le LaM (Villeneuve d'Ascq)
- Le Forum départemental des Sciences (Villeneuve d'Ascq) – avec accès au planétarium.

La prolongation exceptionnelle de la C'ART est une belle occasion pour les métropolitains de profiter de nouveau des musées de la métropole qui ont mis en place des protocoles sanitaires pour accueillir leurs visiteurs dans les meilleures conditions. La plupart d'entre eux a d'ailleurs adhéré à la charte Clean & Safe d'Hello Lille et de l'Institut Pasteur de Lille.

Mais aussi, pour ceux qui resteront dans la métropole cet été, **de (re)découvrir les collections permanentes et (les) expositions temporaires des musées** (exposition William Kentridge au LaM de Villeneuve d'Ascq, Marcel Grommaire au Musée La Piscine / à La Piscine de Roubaix...) dont certaines ont été exceptionnellement prolongées en raison de la crise sanitaire. Et pour ceux qui souhaitent prolonger le plaisir à la rentrée, de visiter les nombreuses expositions prévues dans le cadre de Lille 2020, Capitale mondiale du design.

Vous pouvez retrouver la liste des expositions de l'été 2020 sur le site de la C'ART : https://www.lacart.fr/programme-des-expositions.

La C'ART en pratique

Renseignements : www.lacart.fr / Mail : lacart@lillemetropole.fr

Où l'acheter : auprès des billetteries des musées: le Palais des Beaux-Arts, La Piscine, le LaM, Le MUba, La Manufacture, le Musée de la Bataille de Fromelles (à compter du 22 juillet 2020), Le Fresnoy (à compter de septembre 2020) ou la Condition publique (à compter du 18 septembre 2020).

Tarifs:

- 60€ : duo pour inviter une personne à chaque visite
- 40€ : solo pour profiter seul(e) des musées de la Métropole
- 20€ : moins de 26 ans et pour tout adhérent d'une société d'Amis d'un des musées du réseau de la C'ART
- Gratuité pour tout bénéficiaire des minimas sociaux (RSA, ASS, ATS, ATA, AAH, ASPA, ASI, AV)

À propos de la MEL

Au service des 95 communes qui la composent, la <u>Métropole Européenne de Lille</u> agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, énergie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis sa réélection du 9 juillet 2020, est composé de 188 membres élus pour 6 ans.

Contact presse

Emilie Green-Leduc eleduc@lillemetropole.fr 03 20 21 26 60